

184/2013 - 5 décembre 2013

Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE28

En 2012, un quart de la population était menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale

Soit près de 125 millions de personnes

En 2012, 124,5 millions de personnes, représentant 24,8% de la population, étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'**UE**¹, contre 24,3% en 2011 et 23,7% en 2008. Ces personnes étaient ainsi confrontées à au moins l'une des trois formes d'exclusion suivantes: à risque de pauvreté², en situation de privation matérielle sévère² ou vivant dans des ménages à très faible intensité de travail². La réduction du nombre de personnes confrontées dans l'UE au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est l'un des objectifs clés de la stratégie Europe 2020³.

En 2012, les plus fortes proportions de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale ont été enregistrées en **Bulgarie** (49%), en **Roumanie** (42%), en **Lettonie** (37%) ainsi qu'en **Grèce** (35%), et les plus faibles aux **Pays-Bas** et en **République tchèque** (15% chacun), en **Finlande** (17%), en **Suède** et au **Luxembourg** (18% chacun).

Ces données⁴ sont publiées par **Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**, et sont basées sur les données de l'enquête sur le revenu et les conditions de vie UE-SILC⁵.

17% de la population menacée de pauvreté monétaire dans l'UE28...

Si l'on observe séparément chacun des trois éléments définissant le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, on constate que 17% de la population dans l'**UE28** en 2012 était à risque de pauvreté après prise en compte des transferts sociaux, c'est-à-dire que leur revenu disponible était en-dessous du seuil national de risque de pauvreté². Les taux de risque de pauvreté les plus élevés se situaient en **Grèce** et en **Roumanie** (23% chacun), en **Espagne** (22%), en **Bulgarie** et en **Croatie** (21% chacun), et les plus bas en **République tchèque** et aux **Pays-Bas** (10% chacun) ainsi qu'au **Danemark**, en **Slovaquie** et en **Finlande** (13% chacun). Il convient de noter que le taux de risque de pauvreté est une mesure relative de la pauvreté et que le seuil de pauvreté varie considérablement selon les États membres. Le seuil évolue également dans le temps et, en raison de la crise économique, il a diminué au cours des dernières années dans un certain nombre d'États membres.

...10% en situation de privation matérielle sévère...

Dans l'**UE28**, 10% de la population était en situation de privation matérielle sévère, ce qui signifie que leurs conditions de vie étaient limitées par un manque de ressources, comme par exemple le fait de ne pas être en mesure de régler leurs factures, de chauffer correctement leur logement ou de prendre une semaine de vacances en dehors de leur domicile². La proportion de personnes en situation de privation matérielle sévère différait fortement selon les États membres, variant de moins de 5% au **Luxembourg** et en **Suède** (1% chacun), aux **Pays-Bas** (2%), au **Danemark** et en **Finlande** (3% chacun) ainsi qu'en **Autriche** (4%) à 44% en **Bulgarie**, 30% en **Roumanie** et 26% en **Lettonie** et en **Hongrie**.

...et 10% vivant dans des ménages à très faible intensité de travail

Concernant l'indicateur de faible intensité de travail, 10% de la population âgée de 0 à 59 ans vivait dans l'**UE28** dans des ménages où les adultes avaient utilisé moins de 20% de leur potentiel total de travail au cours de l'année passée². Les plus fortes proportions de personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail se situaient en **Croatie** (16%), en **Espagne**, en **Grèce** et en **Belgique** (14% chacun), et les plus faibles au **Luxembourg** et à **Chypre** (6% chacun).

Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale² en 2012

	Personnes à risque de pauvreté après transferts sociaux	Personnes en situation de privation matérielle sévère	Personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages à très faible intensité de travail	Personnes relevant d'au moins un des trois critères (risque de pauvreté ou d'exclusion sociale)			
				en % de la population totale			en millions, 2012
				2008	2011	2012	
UE28*	17,0	9,9	10,4	23,7	24,3	24,8	124,5
Belgique**	14,8	6,5	14,0	20,8	21,0	21,6	2,4
Bulgarie	21,2	44,1	12,4	44,8	49,1	49,3	3,6
Rép. tchèque	9,6	6,6	6,8	15,3	15,3	15,4	1,6
Danemark	13,1	2,8	10,9	16,3	18,9	19,0	1,1
Allemagne	16,1	4,9	9,8	20,1	19,9	19,6	15,9
Estonie	17,5	9,4	9,0	21,8	23,1	23,4	0,3
Irlande	:	:	:	23,7	29,4	:	:
Grèce	23,1	19,5	14,1	28,1	31,0	34,6	3,8
Espagne	22,2	5,8	14,2	24,5	27,7	28,2	13,1
France	14,1	5,3	8,4	18,6	19,3	19,1	11,8
Croatie	20,5	15,4	16,1	:	32,3	32,3	1,4
Italie	19,4	14,5	10,3	25,3	28,2	29,9	18,2
Chypre	14,7	15,0	6,4	23,3	24,6	27,1	0,2
Lettonie	19,4	26,0	11,5	33,8	40,4	36,6	0,7
Lituanie	18,6	19,8	11,3	27,6	33,1	32,5	1,0
Luxembourg	15,1	1,3	6,1	15,5	16,8	18,4	0,1
Hongrie	14,0	25,7	12,7	28,2	31,0	32,4	3,2
Malte	15,0	8,0	7,9	19,6	21,4	22,2	0,1
Pays-Bas	10,1	2,3	8,7	14,9	15,7	15,0	2,5
Autriche**	:	4,0	7,6	18,6	16,9	:	:
Pologne	17,1	13,5	6,8	30,5	27,2	26,7	10,1
Portugal	17,9	8,6	10,1	26,0	24,4	25,3	2,7
Roumanie	22,6	29,9	7,4	44,2	40,3	41,7	8,9
Slovénie	13,5	6,6	7,5	18,5	19,3	19,6	0,4
Slovaquie	13,2	10,5	7,2	20,6	20,6	20,5	1,1
Finlande	13,2	2,9	9,1	17,4	17,9	17,2	0,9
Suède**	14,2	1,3	10,0	14,9	16,1	18,2	1,8
Royaume-Uni***	16,2	7,8	13,0	23,2	22,7	24,1	15,1
Islande	7,9	2,4	6,0	11,8	13,7	12,7	0,0
Norvège	10,1	1,7	7,0	15,0	14,5	13,8	0,7
Suisse	15,9	0,8	3,4	18,6	17,2	17,5	1,3

* Données UE27 pour les "Personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale" en 2008; données UE28 estimées pour 2012.

** Belgique et Autriche: les données de 2012 sont provisoires; Suède: les données de 2012 sont provisoires uniquement pour les ménages à faible intensité de travail ainsi que pour les personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

*** Changement du fournisseur des données transversales de l'enquête UE-SILC : jusqu'en 2012, ces données étaient collectées par l'office statistique national (ONS). Depuis 2012, elles le sont par le Ministère du travail et des pensions (DWP).

: Données non disponibles

0,0 Moins de 0,05 million

1. Données UE27 pour 2008, données UE28 pour 2011 et 2012.
2. Les **personnes à risque de pauvreté** sont celles vivant dans un ménage disposant d'un revenu disponible équivalent-adulte inférieur au seuil de pauvreté qui est fixé à 60% du revenu disponible équivalent-adulte médian national (après transferts sociaux). Le revenu équivalent-adulte est calculé en divisant le revenu total du ménage par sa taille, déterminée par l'application des pondérations suivantes: 1,0 au premier adulte, 0,5 aux autres membres du ménage âgés de 14 ans ou plus et 0,3 à chaque membre du ménage âgé de moins de 14 ans.
Les **personnes en situation de privation matérielle sévère** ont des conditions de vie limitées par un manque de ressources et sont confrontées à la privation d'au moins 4 des 9 éléments suivants. Ils ne sont pas en mesure: 1) de payer un loyer, un prêt immobilier ou des factures courantes à temps, 2) de chauffer correctement leur domicile, 3) de faire face à des dépenses imprévues, 4) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent de protéines tous les deux jours, 5) de s'offrir une semaine de vacances en dehors de leur domicile, 6) de posséder une voiture personnelle, 7) un lave-linge, 8) un téléviseur couleur, ou 9) un téléphone (y compris un téléphone portable).
Les **personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail** sont les personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages dans lesquels les adultes (âgés entre 18 et 59 ans) ont utilisé en moyenne moins de 20% de leur potentiel total de travail au cours de l'année passée. Les étudiants sont exclus.
Le nombre total de **personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale** est inférieur à la somme des personnes comptabilisées dans chacune des trois formes de pauvreté ou d'exclusion sociale, car certaines personnes sont affectées simultanément par plus d'une de ces formes.
3. Pour plus d'informations sur la stratégie Europe 2020: http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm.
4. De plus amples informations sont disponibles dans l'article 'Statistics explained' sur le site web d'Eurostat : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/People_at_risk_of_poverty_or_social_exclusion
5. **L'enquête UE-SILC** est la source de référence de l'UE pour les statistiques comparatives sur la distribution des revenus, la pauvreté et les conditions de vie. De plus amples informations se trouvent sur le site web d'Eurostat: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/income_social_inclusion_living_conditions/introduction.
La population de référence comprend l'ensemble des ménages privés et de leurs membres actuels résidant sur le territoire d'un État membre donné à la date de la collecte des données. De façon générale, sont exclues de la population cible les personnes vivant dans des ménages collectifs et dans des institutions, ainsi que celles vivant dans des zones réduites et éloignées du territoire national ne représentant pas plus de 2% de la population nationale.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Julia URHAUSEN
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Pour plus d'informations sur les données:

Boyan GENEV
Tél: +352-4301-36 409
boyan.genev@ec.europa.eu

Communiqués de presse d'Eurostat sur internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>